

Demande de ☐ Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions



☑ Permis de construire

comprenant o	ou non des démolitions
	p u non des demondons Jelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cer
	nº 13406
Vous pouvez utiliser ce formulaire si :	Cadre réservé à la mairie du lieu du projet
Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,). Vous réalisez une nouvelle construction. Vous effectuez des trayaux sur une construction existante.	PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier La présente demande a été reçue à la mairie
Votre projet comprend des démolitions. Votre projet nécessite une autorisation d'exploitation com-	
merciale. Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre	le
projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.	
	au Secrétariat de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
	au Secrétariat de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial
1 - Identité du demandeur	
Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la fut multiples, chacun des demandeurs, à partir du 2 m², doit remplir la fiche seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copia sera adre ment responsables du paiement des taxes.	ure autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme. Dans le cas de demandeurs e complémentaire «Autres demandeurs». Les décisions prises par l'administration essée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidaire-
No. Trapect	nsieur 🗆
Nom:	Prénom
Date et lieu de naissance	
Département : Pays :	
Vous êtes une personne morale Dénomination : Ciments CALCIA	Raison sociale : SAS
N° SIRET: 6,5,4,8,0,0,6,8,9,0,0,1,2	
Représentant de la personne morale : Madame Monsi	
Nom : MANIVET	Prénom : Bruno
2 - Coordonnées du demandeur	
	rgent
	Localité : AIRVAULT
Code postal: 7 9 6 0 0 BP: Cedex	
Téléphone :	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Si la domandaur habite à l'étranger : Pays :	Division territoriale :
Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres q	que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez
Nom:	Prénom:
OU raison sociale :	
Adresse : Numéro : Voie :	
Lieu-dit:	Localité :
Code postal : BP : Cedex :	
Si cette personne habite à l'étranger : Pays :	
Téléphone:	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
J'accepte de recevoir par courrier électronique les documer	nts transmis en cours d'instruction par l'administration à

l'adresse suivante : J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain				
3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)				7
Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'ac	dministration o	de localiser		- 1
précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un mo	ômo proprióta	iro		- 1
·	eme proprieta	ille.		- 1
Adresse du (ou des) terrain(s)				- 1
Numéro : 1 Voie : Rue du Fief d'Argent				
Lieu-dit : Localité : AIRVAULT				
Code postal: _79600_BP:Cedex:				- 1
				- 1
Références cadastrales ¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseig	ner la fiche c	omplémenta	aire	- 1
page 9)				- 1
Préfixe : 0 0 0 Section : A M Numéro : 1 1 0				- 1
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 439361				
			4-11/ 100	
3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de f	faire valoir des	droits à const	ruire	- 1
ou de bénéficier d'impositions plus favorables)				. 1
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?	Oui 🗖	Non 🛚	Je ne sais pas [ᆜᅵ
Le terrain est-il situé dans un lotissement ?	Oui 🗖	Non 🛮	Je ne sais pas [
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?	Oui 🗖	Non 🗵	Je ne sais pas [<u>- 1</u>
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ?	Oui 🗖	Non 🛮	Je ne sais pas [
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain				- 1
Partenarial (P.U.P) ?	Oui 🗖	Non 🛚	Je ne sais pas 【	o
Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ?	Oui 🗖	Non 🛚	Je ne sais pas 【	o
Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les	dates de déc	ision ou d'a	iuto-	
				- 1
risation, les numéros et les dénominations :		40000000000000000000000000000000000000	< 12.(4.,(4.+1+1.+1.+1.+1.+1.+1.+1.+1.+1.+1.+1.+1.+1.+	
	215 Kr =	1574.0	THE RESERVE	-
				-
4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement	anstruction)			770
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co				
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr				
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune				
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement				
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre				
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances				/
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés				
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports				/
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf	respondantes			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de co 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports	respondantes			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de color. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités):	respondantes			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de color. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corrected que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol:	respondantes			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de color. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²):	respondantes			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de color. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corrected que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol:	respondantes			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de color. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²):	respondantes			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de color. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les affouillements): Hauteur (pour les exhaussements):	es ou			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de col 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les affouillements): Hauteur (pour les exhaussements): Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables areant une surface de plan	es ou			
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de color. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les affouillements): Hauteur (pour les exhaussements):	es ou cher totale su	périeure à		
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de col. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corrected que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités) : Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol : Superficie (en m²) : Profondeur (pour les exhaussements) : Hauteur (pour les exhaussements) : Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables meant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de contrait les secteurs protégés	es ou cher totale su	périeure à es mobiles		
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de col. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corrected que soit le secteur de la commune Lotissement Lotissement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités) : Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol : Superficie (en m²) : Profondeur (pour les exhaussements) : Hauteur (pour les exhaussements) : Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables preant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de cours les secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de	es ou cher totale su	périeure à es mobiles	comme devant ê	ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de col. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corrected que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les exhaussements): Hauteur (pour les exhaussements): Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables préant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de colons les secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé:	es ou cher totale su deux résidence ocument d'u	périeure à es mobiles rbanisme		ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de cout. 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corrected que soit le secteur de la commune Lotissement Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités) : Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol : Superficie (en m²) : Profondeur (pour les affouillements) : Profondeur (pour les affouillements) : Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables areant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de cours les secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé : Chemin piétonnier ou objet mobilier destinés a l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont	es ou cher totale su deux résidence ocument d'u	périeure à es mobiles rbanisme		ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de course de la compune	cher totale su deux résidence ocument d'u	périeure à es mobiles rbanisme à la gestion	ou	ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de cot 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les affouillements): Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, réant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Chans les secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé: Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné a l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont à l'ouverture au public de ces espaces of milieux Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou la forestières	cher totale su deux résidence ocument d'u nécessaires acustres, conc	périeure à es mobiles rbanisme à la gestion	ou astorales et	ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de cot 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un polf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les affouillements): Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, areant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de count de leurs utilisateurs Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé : Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné a l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont à l'ouverture au public de ces espaces of milieux Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou la forestières Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abord	cher totale su deux résidence ocument d'u nécessaires acustres, conc	périeure à es mobiles rbanisme à la gestion	ou astorales et	ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de cot 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases corr Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les affouillements): Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables areant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de considere se secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé : Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont à l'ouverture au public de ces espaces de milieux Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou la forestières Aménagement situé dans la périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abord Création d'une voie	cher totale su deux résidence ocument d'u nécessaires acustres, conc	périeure à es mobiles rbanisme à la gestion	ou astorales et	ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de cot 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol: Superficie (en m²): Profondeur (pour les exhaussements): Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, areant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de consider se secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé! Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont à l'ouverture au public de ces espaces de milieux Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou la forestières Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abord Création d'une voie Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante	cher totale su deux résidence ocument d'u nécessaires acustres, conc	périeure à es mobiles rbanisme à la gestion	ou astorales et	ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de cot 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravance de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités) : Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol : Superficie (en m²) : Profondeur (pour les affouillements) : Hauteur (pour les exhaussements) : Aménagement d'un eirrain pour au moins 2 résidences démontables, afeant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de count de se secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé : Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné a l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont à l'ouverture au public de ces espaces et milieux Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou la forestières Aménagement situé dans la périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abord Création d'une voie Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante Création d'une space public	cher totale su deux résidence ocument d'u nécessaires acustres, conc	périeure à es mobiles rbanisme à la gestion	ou astorales et	ètre
Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de cot 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases com Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravane de résidences mobiles de loisirs Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol : Superficie (en m²) : Profondeur (pour les affouillements) : Hauteur (pour les exhaussements) : Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, aréant une surface de plan 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de cours les secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un de protégé : Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont à l'ouverture au public de ces espaces d'unieux Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou la forestières Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abord Création d'une voie Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante	cher totale su deux résidence ocument d'u nécessaires acustres, conc	périeure à es mobiles rbanisme à la gestion	ou astorales et	ètre

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Courte description de votre projet ou de vos travaux :
Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en m²) :
Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre et leur contenu :
4.2 - À remplir pour une demande concernant un lotissement
4.2 - À remplir pour une demande concernant un lotissement Nombre maximum de lots projetés :
Nombre maximum de lots projetés :
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs.
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs.
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Oui Non
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Consignation en compte bloqué Oui Non Carantie financière d'achèvement des travaux Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Oui Non Non
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Consignation en compte bloqué Ou Garantie financière d'achèvement des travaux Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Oui Non Non A.3 - À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs :
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Consignation en compte bloqué Garantie financière d'achèvement des travaux Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Oui Non Non
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Consignation en compte bloqué Ou Garantie financière d'achèvement des travaux Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Oui
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Consignation en compte bloqué Ou Garantie financière d'achèvement des travaux Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Oui
Nombre maximum de lots projetés : Surface de plancher maximale envisagée (en m²) : Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande La constructibilité sera déterminée à la vente (ou à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs. Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Consignation en compte bloqué Ou Garantie financière d'achèvement des travaux Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Oui

5 - À remplir pour une demande comprenant un p	projet de construction
5.1 - Architecte	
Vous avez eu recours à un architecte : Oui 🛛 Non	
Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous et lu	lui faire apposer son cachet
Nom de l'architecte : TRIADE SAS	Prénom :
Numéro : 15 Voie : Rue Georges Clémencea	au
Lieu-dit :Lo	ocalité : THOUARS
Code postal: 7 9 1 0 0 BP: 80052 Cedex:	:
N° d'inscription sur le tableau de l'ordre : S2518	
Conseil Régional de : S36	
Téléphone : 0 5 4 9 9 6 1 1 7 2 ou	Télécopie: ou
Adresse électronique :	triadethouars @ triade.pro
En application de l'article R. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pri premier du titre premier du livre premier du code de la constructio règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de	ris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre on et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les ce code.
Signature de l'architecte :	Cachet de l'architecte : TRIADE
	SAS d'Architecture 15, rue Georges Clemenceau
	BP 80052
	79102 THOUARS Cedex Tèl : 05 49 96 11 72
	Fax: 05 49 96 30 33
Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en arc D Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des s	chitecture), veuillez cocher la case ci-dessous" : situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obli-
gatoire.	Situations pour resignation to resource a randimension restrate sust
5.2 - Nature du projet envisagé	
Nouvelle construction □ Travaux sur construction existante	
Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant	l'achèvement de la (ou des) construction(s)
Courte description de votre projet ou de vos travaux :	
Le projet prévoit la construction d'une nouvelle ligne de pre	roduction de CLINKER.
Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieur électrique nécessaire à votre projet : 25000 kVA	ıre à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance

² Vous pouvez vous dispenser du recours à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même ;

- Une construction à usage autre qu'agricole qui n'excède pas 150 m² de surface de plancher ;

- Une extension de construction à usage autre qu'agricole si cette extension n'a pas pour effet de porter l'ensemble aprés travaux au-delà de 150m² de surface de plancher ;

- Une construction à usage agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m² ;

- Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 mètres et dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2000 m².

5.3 - Informations compléi	mentaires					/
Nombre total de logeme	ents créés :			dont individuels : _	i dont colle	ectifs :
Répartition du nombre total de logement créés par type de financement :						
Logement Locatif Social Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) Prêt à taux zéro						
☐ Autres financements :	***************************************					
Mode d'utilisation princi	ipale des logements :					
Occupation personnelle (par		propre (personne	morale)	Ve	ate 🗆	Location 🗖
S'il s'agit d'une occupation p			Résidence pri	ncipale 🗆	Résider	nce secondaire 🔲
Si le projet porte sur une an			cine 🗆 🤇	Garage Véi	randa 🔲 Abri	de jardin 🛚
☐ Autres annexes à l'habita				/		
Si le projet est un foyer ou u			/			
Résidence pour personnes à		Résidence pour é	étudiante	Résidence de tou	urisme □	
Résidence hôtelière à vocati	-		e sociale 🗆		idence pour personn	es handicapées 🗖
Autres, précisez :			6			
Nombre de chambres de cha						
Répartition du nombre						
1 pièce 2 piè					6 nièces e	et plus
Le nombre de niveaux			301	et au-dessous du s	,	
Indiquez si vos travaux		ieni.	C-fation do s	ina aux aupplément	oiros 🗖	
	relévation 🛘			niveaux supplément		
 Information our la des 	stination des constru	uctions futures en	cas de réalisation	n au bénéfice d'ur	service public ou	d'intérêt
collectin:	Transport □ E	nseignement et re	cherche \square	Action s	ociale 🗖	
Ouvra	ige spécial 🔲		Santé 🔲	Culture e	t loisir 🗖	
			THE COURT			No. of Street, or other Party of Street, or
5.4 - Construction périodic						· · · · · · · · · · · · · · · ·
Période(s) de l'année duran	t laquelle (lesquelles)	la construction doit	être démontée :			

E.S. Dontination dec es	untuurtinen et tebles	u des surfaces (u	niquement à remr	dir ci votro projet d	do construction est	
5.5 - Destination des constructions et tableau des surfaces (uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu appliquant l'article						
R.123-9 du code de l'urba	nisme dans sa rédac	tion antérieure au	ı 1er janvier 2016)	-		
			rfaces de plancher ³ en m ²			
Destinations	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée⁴ (B)	Surface créée par changement de destination ⁵ (C)	Surface supprimée ⁶ (D)	Surface supprimée par changement de destination⁵ (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E)
Habitation						
Hébergement hôtelier						
Bureaux						
Commerce						
Artisanat ⁷						
Industrie	54 410,00	1 593,50				56 003,50
Exploitation agricole ou forestière						
Entrepôt						
Service public ou d'intérêt collectif						
Surfaces totales (m²)	54 410,00	1 593,50				56 003,50
		SI VILLEY		1		The second second

³ Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.

La surface de plancher d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des vides et des trémies, des aires de stationnement, des caves ou celliers, des combles et des locaux techniques ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectées à l'habitation (voir article R.111-22 du Code de l'urbainsime).

4 Il peut s'agir soit d'une surface nouvelle construite à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local non constitutif de surface de plancher (ex : transformation du garage d'une habitation en chambre).

5 Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux en hôtel ou la transformation d'une habitation en commerce.

6 Il peut s'agir soit d'une surface démotie à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local constitutif de surface de plancher (ex : transformation d'un commerce en local technique dans un immeuble commercial).

7 L'activité d'artisan est définie par la loi n° 96 603 du 5 juillet 1996 dans ses articles 19 et suivants, « activités professionnelles indépendantes de production, de transformation, de réparation, ou prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste annexée au décret N° 98-247 du 2 avril 1998 ».

5.6 - Destination, sous-destination des constructions et tableau des surfaces (uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par le règlement national d'urbanisme, une carte communale ou dans une commune non visée à la rubrique 5.5).							
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		urface de plancher³ en				
Destinations ⁴	Sous-destinations⁵	Surface exis- tante avant travaux (A)	Surface créée ⁶ (B)	Surface créée par changement de destination ⁷ ou de sous-des- tination ⁸ (C)	Surface suppri- mée ⁹ (D)	Surface supprimée par changement de destination ⁷ ou de sous-destina- tion ⁸ (E)	Surface totale= (X)+(B)+(C)- (D)-(E)
Exploitation agricole et	Exploitation agricole						
forestière	Exploitation forestière						
Habitation	Logement						
	Hébergement						
Commerce et activités de service	Artisanat et commerce de détail					14	
	Restauration						
	Commerce de gros						
	Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle		4				
	Hébergement hôtelier et touristique						
	Cinéma						
Equipement d'intérêt collectif et ser- vices publics	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés						
	Locaux techniques et industriels des admi- nistrations publiques et assimilés						
	Établissement d'ensei- gnement, de santé et d'action sociale						
	Salles d'art et de spec- tacles						
	Equipements sportifs						
	Autres équipements rece- vant du public						
Autres activités des	Industrie						
secteurs secondaire ou	Intrepôt						
tertiaire	Bureau						
	Centre de congrès et d'exposition						
Surfaces totales (en m²)						
/						Vi. 3 5 5 5	
	The second secon						

^{3 -} Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.
La surface de plancher d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des vides et des trémies, des aires de stationnement, des caves ou celliers, des combles et des locaux techniques ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectées à fhabitation (voir article R. 111-22 du Code de l'urbanisme).
4 - Les destinations sont réglementées en application de l'article R. 151-27 du code de l'urbanisme
5 - Les sous-destinations sont réglementées en application de l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme
6 - Il peut s'agir soit d'une surface nouvelle construite à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local non constitutif de surface de plancher (ex : transformation du garage d'une habitation en chambre)
7 - Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des cinq destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de commerces et activités de service en habitation
8 - Le changement de sous-destination consiste à transformer une surface existante de l'une des vingt sous-destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces sous-destinations. Par exemple : la transformation de surfaces d'entrepôt en bureau ou en salle d'art et de spectacles
9 - Il peut s'agir soit d'une surface de plancher (ex : transformation d'un commerce en local technique dans un immeuble commercial).

5.7 - Stationnement
Nombre de places de stationnement
Avant réalisation du projet : 1 7 2 Après réalisation du projet : 1 9 7
Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet
Adresse(s) des aires de stationnement :
No object to the second
Nombre de places : Surface totale affectée au stationnement : m², dont surface bâtie : m²
Pour les commerces et cinémas :
Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m²):
6 - À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions Tous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre projet
de démolition nécessite une autorisation. Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente demande.
Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits
□ Démolition totale
Démolition partielle
En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :
Nombre de logement démolis :
Numbre de logerhent demoils
7. Participation pour voirie et réceaux
7 - Participation pour voirie et réseaux
Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeur
Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐
Nom: Prénom:
OU raison sociale :
Adresse : Numéro :
Lieu-dit : Localité :
Code postal: BP: Cedex:
Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

	0/10			
8- Informations pour l'application d'une législation connexe				
Indiquez si votre projet :				
porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)				
□ porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement □ fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées) □ porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement □ déroge à certaines règles de construction et met en oeuvre une solution d'entire de l'ordonnance n° 2018-937				
du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)				
Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants : (informations complémentaires) se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable se situe dans les abords d'un monument historique				
J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation. Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis. J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code et de l'obligation de respecter ces règles. Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.				
à AIRVAULT				
Le 26/07/2021	Signature du (des) demandeur(s)			
Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la ma Vous devrez produire : - un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ; - un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site - un exemplaire supplémentaire, si votre projet fait l'objet d'une demande de dérognale du patrimoine et de l'architecture ; - deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parce deux exemplaires supplémentaires dont un sur support dématérialisé, si votre protection commerciale.	e patrimonial remarquable ou se voit e inscrit ou une réserve naturelle ; gation auprès de la commission régio- e national ;			

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

⁸ Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :
- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Pour un permis d'aménager un lotissemen	nt:
En application de l'article L.441-4 du code de l' d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour	'urbanisme, je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en matière r l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental.
Signature du demandeur :	Signature(s) et cachet(s) de la ou des personnes solicitées :
du 3 janvier 1977 sur l'architecture, ou qu'un p	eure à 2 500 m², je certifie qu'un architecte au sens de l'article 9 de la loi n° 77-2 aysagiste-concepteur au sens de l'article 174 de la loi n° 2016-1087 du 8 août la nature et des paysages, a participé à l'établissement du projet architectural,
Signature du demandeur	Signature(s) et cachet(s) de la ou des personnes solicitées :
	×
Information à remplir par le professionnel se	ollicité:
Vous êtes un : ☐ architecte ☐ paysagiste	
Nom :	Prénom ;
Numéro : Voie :	1 124 f
Lieu-dit: Code postal:	Localité :
Téléphone :	
Adresse électronique :	@
Pour les architectes uniquement :	
N° d'inscription sur le tableau de l'ordre :	
Johnson regional de l	

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe: Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²).
Préfixe: Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Supperficie totale du terrain (en m²) :